

Sous le Haut Patronage de S.E. Maître Abdoulaye WADE, Président de la République, la XXIIe biennale de la langue française s'est tenue à Dakar du 4 au 6 novembre 2007 et a eu pour thème *La diversité linguistique dans les sciences et les techniques*

Compte rendu

Placée sous le haut patronage de S.E. Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, la 22e Biennale de la langue française a réuni près de 300 participants venus du Sénégal, de Belgique, du Burkina Faso, du Canada (Québec, Ontario, Nouveau Brunswick), de France, de Norvège, de Roumanie et de Tunisie.

Le docteur Mamadou MAKALOU, ministre des Langues nationales et de la Francophonie, a ouvert les travaux et a tenu à féliciter les biennialistes lors de la séance de clôture. Les travaux y ont été déclarés clos par Monsieur Mame Birame DIOUF, ministre de la Culture et du Patrimoine historique classé, qui a rappelé qu'il avait accompagné le Président Léopold Sédar SENGHOR à la Biennale de Lisbonne en 1983, et participé aux Biennales de Québec, en 1989, puis de Lafayette, en 1991.

S.E. Madame Mame Fatim GUEYE, représentante personnelle du chef de l'État auprès de la Francophonie, a reçu les biennialistes et a adressé un message. Le message de Monsieur Jean-Marie BOCKEL, secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, a été lu par Monsieur Jean-Luc LE BRAS, chef du Service de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France, et le message de l'honorable Josée VERNER, ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, par S.E. Monsieur Jean-Pierre BOLDUC, ambassadeur du Canada.

Dans le prolongement du colloque international organisé en Sorbonne, en décembre 2006, les travaux ont souligné l'indivisibilité de la culture. Elle ne peut opposer les arts aux sciences, les lettres aux techniques. Tout ce qui contribue à cette division, dans les cursus scolaires comme dans les manières de penser ou d'agir doit être combattu.

Il ne s'agit pas là de plaider pour un utopique savoir universel, mais de rappeler que les sciences demandent de l'imagination comme les lettres demandent de la rigueur, et que la rigueur scientifique s'exerce dès l'école dans l'analyse grammaticale de sa langue.

Refuser cette division de la culture, c'est également souligner que les élèves et les étudiants ont le droit d'apprendre les sciences dans leurs langues, et que, si les chercheurs peuvent certes publier leurs travaux dans une langue internationale, il importe de les encourager et de les aider à les publier dans leurs langues.

Les choix que doivent faire les démocraties modernes demandent en effet que les citoyens disposent, dans leurs langues, d'une information scientifique et technique rigoureuse et bien

vulgarisée.

La diversité linguistique dans les sciences et les techniques est donc un enjeu fondamental. Quand les chercheurs s'enferment dans une langue internationale unique, ils négligent le fait qu'il n'y a pas de langue neutre mais que toute langue relève d'une puissance politique, économique et culturelle.

Plus grave peut-être, ils réduisent le champ des interrogations et des recherches parce qu'ils renoncent à « penser » les sciences dans leurs langues.

Un mot est revenu au long des travaux : responsabilité. Il a été accompagné de deux adjectifs : collective et individuelle. Les exemples concrets n'ont pas manqué. Qu'ils concernent les langues nationales du Sénégal, les minorités francophones de l'Ontario, le français au Québec ou le partenariat entre le français et les langues africaines, ils sont autant de leçons pour l'avenir de la Francophonie.

Les vœux adoptés par la 22e Biennale de la langue française reprennent ces objectifs, et le souhait d'une plus libre circulation, conditionnelle et contrôlée, dans l'espace francophone pour ceux qui contribuent à la richesse scientifique, économique, artistique et linguistique de la Francophonie.

Présidée par le docteur Mamadou MAKALOU, la traditionnelle soirée de poésie francophone s'est déroulée au théâtre Daniel Sorano. Plusieurs poètes ont pu lire leurs œuvres ou être lus par différents biennialistes. Les participants ont également admiré les danses et les musiques du Sénégal.

Ce soir-là, le poète sénégalais Amadou Lamine SALL a pu dire :

« La Biennale de la langue française garde la langue française en éveil.

« Elle en fait un questionnement permanent et lucide. Elle en fait une brûlure. »

Vœux adoptés par la 22e Biennale de la langue française
Dakar, du 4 au 6 novembre 2007

Premier vœu.

Considérant que la diversité culturelle, linguistique et intellectuelle inclut les sciences et les techniques,

la 22e Biennale de la langue française souligne la nécessité de maintenir les liens entre la

recherche et les langues maternelles ou de communication à tous les niveaux de l'éducation et de la formation, ainsi que dans les rencontres internationales, et qu'il s'agit de domaines qui permettent un partenariat efficace entre les langues africaines et le français.

Deuxième vœu.

Considérant que la culture ne peut opposer les arts et les sciences et qu'il serait dangereux que la communauté scientifique se coupe des peuples,
la 22e Biennale de la langue française souligne la nécessité de promouvoir les publications scientifiques, les articles de presse écrite ou audiovisuelle et les sites Internet qui permettent aux peuples d'accéder dans leurs langues à une information scientifique rigoureuse nécessaire pour l'exercice de la démocratie.

Troisième vœu.

Considérant la rigueur indispensable à la pratique des sciences,
la 22e Biennale de la langue française rappelle que les enfants acquièrent d'abord cette rigueur dans l'analyse de leur langue et souligne l'utilité de cette analyse dès les premières années de l'école.

Quatrième vœu.

Considérant que la liberté de circuler est un élément fondamental du développement de la Francophonie,
la 22e Biennale de la langue française souhaite que cette liberté soit favorisée, tout en étant conditionnelle et contrôlée, et puisse trouver des applications concrètes, par exemple dans le projet de l'Alliance francophone d'établissement d'un visa francophone permettant une circulation plus libre dans l'espace de la Francophonie pour les créateurs de richesses culturelles et économiques (étudiants, professeurs, artistes, chercheurs, ingénieurs, syndicalistes, hommes d'affaires, etc.).

Ces vœux seront repris sur le site de la Biennale et dans ses publications en français et dans plusieurs des langues nationales du Sénégal.

COMITE DE PARRAINAGE

Leurs Excellences
Mesdames et Messieurs

Moustapha SOURANG, ministre de l'Éducation

Mame Birame DIOUF, ministre de la Culture et du Patrimoine historique classé
Mamadou MAKALOU, ministre des Langues nationales et de la Francophonie
Josée VERNER, ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles
Jean-Marie BOCKEL, secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie
Mame Fatim GUEYE, directrice adjointe du cabinet du Président de la République, représentante personnelle du Chef de l'État au Haut Conseil de la Francophonie, secrétaire générale de la Commission nationale pour la Francophonie
Jean-Christophe RUFIN, ambassadeur de France au Sénégal
Jean-Pierre BOLDUC, ambassadeur du Canada au Sénégal
Pierre HAZETTE, délégué de la Communauté française de Belgique
Pierre BÉDIER, président du Conseil général des Yvelines, Versailles
Jacques LEGENDRE, sénateur, secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
Clément DUHAIME, administrateur de l'O.I.F.
Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France
Laurent LAFFORGUE de l'Académie des Sciences
Michel BERGERON, directeur de la science à l'Organisation des États américains
Abdou Salam SALL, recteur de l'Université Cheick Anta Diop
Mary Teuw NIANE, recteur de l'Université Gaston Berger
Jacques TREFFEL, président de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques
Monique IMBO, présidente de la section AMOPA du Sénégal
Moussa DAFF, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop, membre du Haut Conseil de la Francophonie
Francis JUTAND, directeur scientifique au GET (Groupe des écoles des télécommunication), Paris
Paul SABOURIN, ancien président du Cercle Richelieu Senghor de Paris

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Dimanche 4 novembre

9 h - 10 h 30

Présidence : Jean-Luc LE BRAS, chef du service de Coopération et d'Action culturelle à l'ambassade de France au Sénégal.

Alain LANDRY, directeur général Fondation Baxter et Alma Ricard, Ottawa, ancien membre du Haut Conseil de la Francophonie, ancien vice-président de la Biennale de la langue française.
Le français, langue africaine et langue internationale.

Moussa DAFF, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop, membre du Haut Conseil de la Francophonie ; texte lu et commenté par Aliou Ngoné SECK, professeur à l'Université Cheikh

Anta Diop, département universitaire de Lettres modernes. *Vers une démarche méthodologique de didactique convergente dans l'enseignement bilingue en francophonie africaine : cas du partenariat didactique français / wolof*

.

Mariana PERISANU, vice-présidente de la Ligue de coopération culturelle et scientifique France-Roumanie, membre fondateur de l'Association roumaine des professeurs de français, maître de conférence à l'Académie d'études économiques de Bucarest et à l'Institut français. *Le français, vecteur de modernité en Roumanie et au Sénégal*

.

11 h - 12 h 30

Présidence : Ridha MEZGHANI, avocat à la Cour de Cassation, professeur à la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Tunis

Théodore KONSEIGA, chargé de communication à l'Office national des télécommunications ONATEL, Ouagadougou. *Le contexte d'utilisation du français dans les sciences et les techniques en Afrique*

.

Sylvie LAMOUREUX, CRSH chercheure postdoctorale à l'Université de Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne. *Francophones minoritaires, accès aux études postsecondaires, politiques linguistiques et capacité à choisir le français comme langue scientifique*

.

15 h - 16 h 30

Présidence : Line SOMMANT, docteur en linguistique, vice-présidente de la Biennale de la langue française

Monique CORMIER, membre de la Société royale du Canada, professeure titulaire à l'Université de Montréal, département de linguistique et de traduction. *La diversité linguistique : une responsabilité collective et individuelle*

.

José ORTÉGA, responsable de la Francophonie au département Action internationale, Cité des sciences et de l'industrie, Paris. *Nouveaux enjeux de la culture scientifique et technique.*

Lundi 5 novembre

9 h - 10 h 30

Présidence : S.E. Monsieur Jean-Pierre BOLDUC, ambassadeur du Canada.

Mame Sow DIOUF, professeur titulaire de grec à l'Université Cheikh Anta Diop. *Prépondérance*

linguistique dans les sciences et les techniques : l'exemple de la médecine

Jean-Alain HERNANDEZ, chargé de l'édition scientifique au GET (Groupe des écoles des télécommunications), directeur de la revue *Annales des télécommunications*, secrétaire général de la Commission de terminologie et de néologie des communications électroniques et des activités postales, président d'honneur de l'Association des informaticiens de langue française (AILF). *Nouvelles technologies pour la promotion de la diversité linguistique et culturelle*

Joseph-Yvon THÉRIAULT, professeur à l'Université d'Ottawa, titulaire de la chaire de recherche Identité et francophonie, président de la Biennale Amérique de la langue française, vice-président de la Biennale de la langue française. *La visée universelle de la science et la particularité des langues*

11 h - 12 h 30

Présidence : Pierre HAZETTE, sénateur honoraire, ancien ministre, délégué de la Communauté française de Belgique.

Claire-Anne MAGNÈS, ancienne rédactrice en chef de Francophonie vivante, journaliste de la presse périodique (langue et littérature), Communauté française Wallonie-Bruxelles. *Parler de sciences au grand public*

Jacqueline PICOCHÉ, professeur honoraire à l'Université d'Amiens. *La terminologie avant la terminologie*

15 h - 16 h 30

Présidence : Moustapha TAMBADOU, premier conseiller près Monsieur le Ministre de la Culture, membre du Comité d'honneur de la Biennale de la langue française

Alain VUILLEMIN, professeur de Littérature comparée à l'Université d'Artois, Arras, directeur du Centre d'Étude et de Recherches sur les Textes Électroniques Littéraires (CERTEL), membre du bureau national de l'AMOPA. *Des Amériques aux pays d'Europe centrale et orientale, la poésie symboliste et néo-symboliste d'expression française*

Jacques CHEVRIER, professeur émérite à l'Université de Paris Sorbonne, ancien directeur du Centre international d'études francophones, président de l'Association des écrivains de langue française (ADELF). *Des sciences exactes à la littérature : parcours paradoxaux de quelques écrivains africains contemporains*

Soirée de poésie internationale avec le Ballet et l'Ensemble lyrique traditionnel du Théâtre

national Daniel Sorano

Mardi 6 novembre

9 h - 10 h 30

Présidence : Annick D'ALMEIDA-AGBOJAN, responsable de projet à l'O.I.F., *Langue française, diversité culturelle et linguistique*

Amadou Lamine SALL, président de la Maison africaine de la poésie internationale (MAPI), Dakar. *Le français face aux défis du 21e siècle.*

11 h - 12 h 30

Présidence : Monique IMBO, présidente de la section AMOPA (Association des médaillés dans l'ordre des Palmes académiques) du Sénégal

Amadou M. CAMARRA, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop, Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation. *Un exemple d'interface entre connaissances scientifiques et usagers courants : prévention du vih-sida, la part de l'école*

Abdoulaye Racine SENHOR, Conseiller d'État du Sénégal, secrétaire exécutif du projet ARCHES (Appui aux Recherches sur la Contextualisation et l'Harmonisation des Enseignements Secondaires), participe à la mise en place du réseau africain AFSEDNet, avec l'UNESCO et la Banque mondiale. *Langues africaines, savoir et modernité.*

15 h : séance solennelle de clôture, vœux de la XXIIe Biennale de la langue française.

16 h : Cocktail de clôture

REMERCIEMENTS

La Biennale de la langue française remercie les personnes et les institutions qui ont aidé à l'organisation de la Biennale de Dakar

GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL

COMMISSION NATIONALE POUR LA FRANCOPHONIE

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, DE LA CONDITION FÉMININE ET DES LANGUES

OFFICIELLES

MINISTÈRE DE LA CULTURE DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET
AUX LANGUES DE FRANCE

COMMUNAUTÉ WALLONIE BRUXELLES
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

AMBASSADE DE FRANCE

AMBASSADE DU CANADA

MAISON AFRICAINE DE LA POÉSIE INTERNATIONALE

CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES